
Demande d'information sur la composition de la CAO.



De : laurent-f.gillet@laposte.net

lundi 5 Février, 09:01

A : "Accueil Mairie" <accueil@stjeansurmayenne.com>

Cc : "saintjeanautrement" <saintjeanautrement@ecomail.eco> ;
"saintjeanavecvous" <saintjeanavecvous@gmail.com>

A l'attention de M. le maire,

L'article L1411-5 II (b) du code général des collectivités territoriales indique que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est composée, pour une commune de moins de 3500 habitants, par le maire, et par trois conseillers titulaires et trois conseillers suppléants, élus par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le maire,

Pouvez-vous me communiquer les noms des trois conseillers titulaires et des trois conseillers suppléants élus, ainsi que le numéro de la délibération qui a acté cette composition.

Merci d'avance pour votre réponse.

Citoyennement,

Laurent Gillet